



La 49<sup>e</sup> Assemblée Générale de notre association se tiendra le

## 25 août 2023 à Mandagout (30)

**Déroulé de la journée :** *Tout se passe à la salle des fêtes, sauf la ballade - Table des ouvrages de nos adhérents toute la journée*

**9h30 :** accueil des participant·e·s (café)

**10h00-12h00 :** ballade vers l'église primitive de Mandagout autour du château (XIII<sup>e</sup> siècle)

**12h00-14h00 :** repas à l'épicerie-café de Mandagout

**14h00-16h00 :** Assemblée Générale (bilans et perspectives, renouvellement des membres sortants du CA, tour de table)

**16h00-17h30 :** conférence sur l'histoire du château de Mandagout par Frédéric Boyer

**Détails pratiques :** En venant de Ganges, il vaut mieux passer par le Vigan si l'on craint les petites routes (+ 15 mn) car la route par l'Arboux à partir du château du Rey est très étroite ! La salle des fêtes se trouve juste après le cimetière et l'église, avec un grand parking. L'ancienne église, ruinée vers 1600, jouxte le château de Mandagout. Les propriétaires nous ouvriront le portail pour que nous puissions accéder à l'église. Il faut compter environ 20 mn de marche depuis la salle des fêtes, quasiment à plat. Pour les personnes à mobilité réduite, on peut garer 2 ou 3 voitures devant le château. L'épicerie-café, où nous prendrons le repas, est proche de la salle des fêtes, mais on peut se garer devant.

**Repas :** L'épicerie-café de Mandagout nous propose un menu à 20€ comprenant :

- entrée : salade de crudité (avec des oignons frits, spécialité locale)
- plat : aiguillettes de poulet avec sauce au Pélardon (à part), frites et haricots verts
- dessert : pannacotta maison ou glace
- vins et café

Merci de confirmer votre inscription **avant le 10 août** par mail à [contact@cevenols.fr](mailto:contact@cevenols.fr) ou par téléphone (07.67.70.56.67). Le règlement du repas est à adresser par courrier à LCC chez **Frédéric Boyer, 145 chemin du Soulier, 30120 Mandagout**, ou par virement (IBAN : FR23 2004 1010 0902 0001 4C03 012). N'oubliez pas un **pouvoir** pour celles et ceux qui ne pourraient participer et enfin une **déclaration de candidature** au conseil d'administration (à nous signaler à [contact@cevenols.fr](mailto:contact@cevenols.fr)). Pour toute question, nous contacter par téléphone au 07.67.70.56.67.

**N'adresser aucun courrier à Génolhac pour l'AG.**

---

### Participation à l'Assemblée Générale de Mandagout le 25 août 2023

Prénom, Nom : .....

Assistera à l'Assemblée Générale  Participera au repas

Nombre de repas \_\_\_\_ x 20 € = \_\_\_\_\_ € (chèque à l'ordre de LCC – avant le 10 août ou virements à LCC - IBAN : FR23 2004 1010 0902 0001 4C03 012 - BIC : PSSTFRPPMON).

---

### POUVOIR

Je soussigné(e).....  
dans l'impossibilité de participer à l'assemblée générale du Lien des chercheurs Cévenols donne  
pouvoir à .....,  
pour me représenter et voter en mon nom, le 25 août 2023.

(faire précéder la signature de la mention « lu et approuvé, bon pour pouvoir ».

Retour du pouvoir possible par email

---

### CANDIDATURE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Je soussigné(e), .....,  
membre du Lien des chercheurs Cévenols (L.C.C. Font-Vive), déclare faire acte de candidature au conseil  
d'administration de l'association,

fait à ..... le .....

Signature